

Loire

Exercer comme un entrepreneur tout en étant salarié, c'est possible

Cap Services Loire est une coopérative d'activité et d'emploi: elle propose aux entrepreneurs un statut de salarié et de coopérateur. Elle accompagne aujourd'hui 60 entrepreneurs.

1 4,7 millions de Français disent vouloir créer ou reprendre un jour une entreprise (*). L'envie d'entreprendre n'est donc plus à démontrer. Mais entre le souhait affiché et la concrétisation, il y a un (grand) pas que beaucoup n'osent pas franchir: la peur de ne pas être assez compétent pour gérer tous les aspects de la vie d'une entreprise (notamment l'administratif, le commercial, etc.); la peur d'échouer et de se retrouver sans le sou (puisque les entrepreneurs salariés disposent d'une très faible couverture sociale); la peur de se retrouver isolé...

Bref, des craintes multiples qui peuvent paralyser pour longtemps, voire toujours, des entrepreneurs en devenir. C'est justement à ces angoisses que le modèle de coopérative d'activité et d'emploi, soutenu par les collectivités locales et l'Europe, vient répondre.

« Contrairement à un salarié lambda, il gère son niveau d'activité »

Dans la Loire, la seule coopérative d'activité et d'emploi généraliste est basée à Saint-Etienne. Il s'agit de Cap Services Loire, émanation de la structure lyonnaise Cap services, première CAE française créée en 1995.

Comment ça marche ? Le porteur de projet peut, dans un premier temps, venir tester son idée tout en bénéficiant de l'accompagnement des équipes de la coopérative et en percevant ses éventuelles allocations-chômage. Lorsqu'il a constitué une trésorerie et un portefeuille d'activités suffisant, il signe un contrat avec la coopérative et en devient son salarié, avec une rémunération lissée sur l'année en fonction de son prévisionnel.

« Il cotise comme tous les sa-

lariés et bénéficie en retour des mêmes avantages sociaux: une assurance-maladie par exemple, des allocations-chômage en cas d'échec, etc. », explique Nicolas Berthet, le PDG de Cap Services Loire. « Mais contrairement à un salarié lambda, il gère son niveau d'activité en fonction du niveau de vie souhaité par exemple, ou de son temps disponible, il gère son emploi du temps, il fait ce qu'il veut puisqu'il se construit sa propre rémunération. »

« Nous accompagnons environ 60 entrepreneurs actuellement »

En plus des cotisations sociales habituelles des salariés, les entrepreneurs salariés règlent une contribution de 12 % de leur marge brute pour participer à la mutualisation des services: espaces de coworking, formation, accompagnement, etc. « Nous les accompagnons tout au long du projet, ajoute Nicolas Berthet. Aussi bien à l'entrée qu'à la sortie si jamais nous constatons ensemble que leur projet n'est pas viable. Ils ne sont jamais seuls. »

Ils peuvent aussi (ils y sont même obligés au bout de trois ans maximum) devenir coopérateurs, c'est-à-dire associés de la coopérative. « Nous les encourageons fortement sur ce chemin car pour nous le modèle de coopérative, de solidarité, est un des vecteurs de résilience. »

« J'avais envie de me lancer mais pas toute seule », confie cette entrepreneuse

« Nous accompagnons environ 60 entrepreneurs actuellement avec Cap Services Loire. 70 % d'entre eux sont des femmes, principalement dans des activités de services, de coaching, d'artisanat d'art, d'expertises diverses, etc. », détaille Nicolas Planchon, le délégué général de la structure et administrateur de l'Union Régionale des SCOP. « Nous avons beaucoup de personnes en reconversion professionnelle ou qui ne



Nicolas Berthet et Nicolas Planchon. Photo Stéphanie Gallo-Triouleyre

veulent plus du salariat. »

Parmi ces entrepreneurs, Séverine Berthet, qui a rejoint la structure juste avant l'été. À 50 ans, elle sort d'une carrière dans la communication, toujours menée, jusqu'ici, sous le statut de salariée.

« La formule de CAE me permet de me concentrer sur mon métier »

« J'ai eu envie de me lancer comme indépendante mais je ne voulais pas le faire seule », explique-t-elle. « La formule de CAE me permet de me concentrer seulement sur mon métier, ce qui est déjà bien assez pour le moment, sans être noyée par l'administratif. »

Elle va ainsi pouvoir tester plus sereinement son projet de conseil en communication, conception et création. Elle résume plutôt bien sa démarche: « J'ai sauté dans le grand bain de l'entrepreneuriat, mais sans être trop loin du bord non plus... »

● Stéphanie Gallo-Triouleyre

*Enquête OpinionWay réalisée en avril 2025 pour le salon Go Entrepreneurs.

« Nous avons beaucoup de personnes en reconversion professionnelle ou qui ne veulent plus du salariat »

Nicolas Planchon, délégué général de Cap Services Loire

Une renaissance après la liquidation de Talents Croisés

La structure lyonnaise Cap Services avait repris en 2021 l'activité et les contrats de Talents Croisés, la CAE de Firminy créée en 2003 et liquidée par le tribunal de commerce. « Il n'y avait plus de coopérative d'activité et d'emploi généraliste dans la Loire, il nous semblait important qu'une offre perdure », raconte Nicolas Planchon, le délégué général de Cap Services.

Une nouvelle structure avait alors été créée, Cap Services Loire donc, hébergée dans un premier temps à Roche-la-Molière, puis propriétaire, depuis octobre 2024, de 150 m² de bureaux rue de la République à Saint-Etienne. Une équipe locale avait été recrutée, dont Marie Cumer, l'ex manager de centre-ville de Saint-Etienne.

Repartie fin 2021 avec 21 contrats issus de Talents Croisés (qui en avait compté jusqu'à 300 au plus haut de son activité), Cap Services Loire accompagne désormais trois fois plus d'entrepreneurs et devrait se développer encore de manière significative.

« Nous avons aujourd'hui 300 entrepreneurs à Lyon et 60 à Saint-Etienne mais la dynamique de développement se trouve vraiment dans la Loire, on sent une réelle demande. La création d'entreprise est très dynamique dans ce département, sur tous les statuts. Nous pourrions viser les 300 accompagnements à moyen terme, mais il faut d'abord que la liquidation de Talents Croisés soit digérée. Elle a laissé des traces. Nous y travaillons. »